

Un peu d'histoire sur Montsalvens (Monsalvan)

De la route cantonale, on ignore presque "le tas de pierre" (le château est tombé en ruine après 1671) de ce que fut le château de Montsalvens (Monsalvan) à l'époque. Cachées par la forêt, les ruines du château apparaîtront soudain au détour de quelques arbres. Une partie du donjon et quelques pans de murs déchirés par le temps sont le miroir du drame qui ravagea le cœur de noble Madeleine de Miolans, femme du volage Michel, comte de Gruyère et baron de Montsalvens.

La restauration des ruines de Montsalvens est une conséquence de la guerre. Le site fut occupé militairement et ce qui restait des murailles indiquait une fin prochaine. En effet c'est grâce à la troupe que l'on a pu, dès 1942, entreprendre une exploration méthodique des lieux, avec une excellente équipe : techniciens et ouvriers.

Le château lui-même remonte au moyen-âge : le donjon appartient au type du XIIe siècle et constitue une garde aux limites de la Gruyère qui ne comprenait pas encore le val de Charmey. Le 2 juin 1274, le comte Pierre de Gruyère accepte le plan de Philippe de Savoie qui consiste à élever de nouveaux bâtiments. Il s'agissait d'empêcher la communication avec le col du Brouk et du Lac-Noir d'où l'invasion germanique était à craindre.

En 1277, les sires de Corbières s'emparent de Montsalvan, où Richard, qui se disait seigneur de Bellegarde, s'y installa avant d'y placer un châtelain de sa famille. Pas pour longtemps, car Pierre retrouve village et château vraisemblablement lors de la paix de Payerne, en décembre 1283. Dès lors, Monsalvan reste possession du comte de Gruyère.

Et tiré du texte du Doyen Bridel : " Là vivait au commencement du seizième siècle la fameuse Luce d'Albergeux, maîtresse du comte Jean dont la beauté est encore renommée dans le pays. La comtesse, femme de Michel, y résida aussi quelque temps; et l'on dit que ce fut elle qui, voyant souvent, du haut de la tour, son infidèle époux monté sur un cheval blanc, suivre une route détournée, pour aller en bonne fortune à Charmey, appela ce chemin la Charrière de Crève-cœur, nom qu'il porte encore aujourd'hui"

Du reste, la légende a donné naissance à un roman d'O'Donnalt, « L'Oeil d'or ou la Belle Luce », dans « Fée de Roche » (Imprimerie J.Guinchard).

Le visiteur qui s'intéresse à la chronologie des comtes de Monsalvan voudra bien consulter l'opuscule d'Henri Naef, que l'on peut se procurer au musée gruérien à Bulle (voir ci-après).

La visite

Cette visite est à planifier lors d'un passage dans la région ou comme alternative de retour lors de la promenade des gorges de la Jogne. On peut encore voir les restes du donjon de 12 mètres sur 12 mètres. Il reste également quelques murs des bâtiments et de l'enceinte.

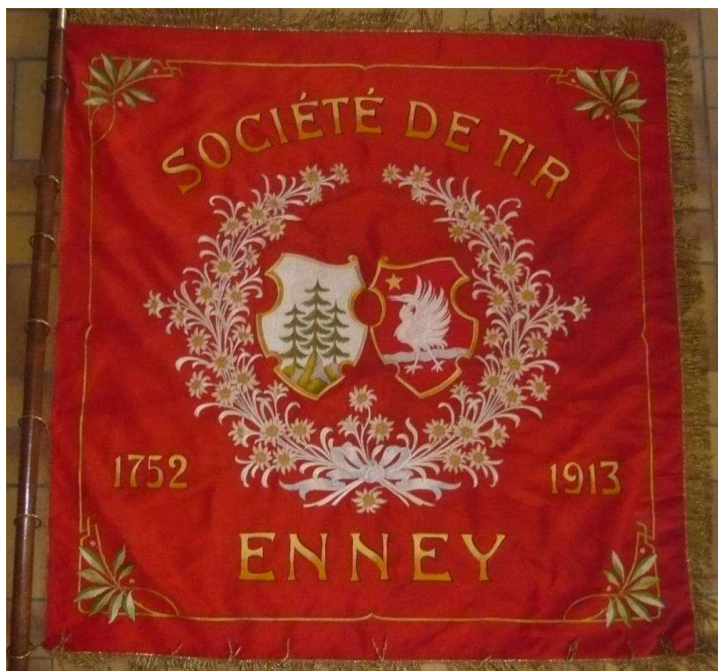


Le château *(texte d'Henri Naef)*

Montsalvens est situé sur les derniers contreforts de Biffé. Il surplombe les gorges de la Jogne. La seigneurie qui en dépendait fut de tout temps une bannière du comté de Gruyère. Elle comprenait toute la rive droite de la Sarine, des gorges de la Tine à la Jogne, **sauf Estavannens qui appartenait à la bannière de Gruyère**, plus la vallée du Motélon et les Morthéys.

Jean Pharisa conteste le texte d'Henri Naef, en rouge ci-dessus, car en regardant le drapeau du tir d'Enney, on y voit sur la droite les anciennes armoiries d'Estavannens. La société de tir d'Estavannens devait faire partie de la société d'Enney à une certaine époque. Ces armoiries portent une étoile d'or en chef. Cela signifie qu'Estavannens faisait bien partie de la bannière de Montsalvens, tout comme Grandvillard, Lessoc, Broc et Châtel-sur-Montsalvens, dont les armoiries portent également une étoile d'or en chef.

Voir encore une explication concernant le tir du Giron de Montsalvens, tout à la fin de ce texte.



Châtel-sur-Montsalvens relevait en partie de Montsalvens et en partie de Corbières. Crésuz appartenait à la seigneurie de Corbières et non à celle de Charmey. Le château de Montsalvens est né du danger présenté par l'approche des Zaehringen et de leurs successeurs qui tentaient d'assurer leur domination sur toute la Suisse romande d'aujourd'hui. On sait que Juliane de Glâne, soeur de Guillaume, le fondateur de l'abbaye d'Hauterive en 1137-1138, était la mère de Pierre, seigneur de Montsalvens. Elle était la soeur d'Agnès de Glâne, épouse du comte Rodolphe Ier de Gruyère (v. 1157). En 1277, les Fribourgeois, alliés aux seigneurs de Corbières, s'emparent de Montsalvens. Le comte Pierre II de Gruyère reprend possession de Montsalvens en 1283. Au 14ème siècle, les sires de Montsalvens quittèrent ce château pour aller habiter le Château-d'en-bas de Broc. Depuis 1283, Montsalvens fut toujours considéré comme partie intégrante du comté de Gruyère et Fribourg l'acquiesça en 1555, à la suite de la faillite du Comte Michel de Gruyères.

Le château de Montsalvens était une immense forteresse. Les remparts s'étendaient jusque sur les bords de la Jogne. Le château primitif ne comprenait que le donjon : une construction imposante, carrée, de 12 m de côté et d'une quinzaine de mètres de hauteur. Les murs ont quelque trois mètres d'épaisseur. L'entrée devait se trouver sur la face orientale à une dizaine de mètres au-dessus du sol. Le mode de construction de cette tour permet de la dater du 12ème siècle. Les fouilles de 1942 ont révélé non seulement l'existence de quelques constructions proches du donjon, mais encore tout le système de défense très étendu. Au 14ème siècle, Montsalvens était un véritable bourg. Dès 1671, plus aucune restauration n'a été faite à Montsalvens. En 1864, la commune de Broc acheta à l'Etat de Fribourg une pièce de terre et les ruines de Montsalvens pour le prix de Fr. 500.

A l'entrée de la vallée de la Jogne, sur une éminence qui domine la route de Charmey, se trouve un passage dont le nom intrigue jusqu'à la population autochtone: celui de Bataille. L'imagination aidant, l'on se représente aussitôt quelque lointain combat dont la mémoire s'est perdue. C'est infiniment plus simple et il n'y faut chercher qu'une bastille, mot demeuré vivant à la Bâtia de Martigny. Bataille est en effet un passage rocheux entaillé aujourd'hui par la chaussée et qui fermait au verrou l'arrière-pays

On sait que la guerre actuelle a de curieux retours et que les ouvrages moyenâgeux reprennent parfois quelque intérêt stratégique. Nous n'avons à nous occuper ici que du point de vue archéologique, historique et esthétique.

Or, cette « bataille » était dominée par un système défensif qui se groupait autour du donjon, aujourd'hui ruiné, il est certain que ses auteurs n'ont point songé à la beauté du paysage. Mais la force d'une position résultant de l'espace et de l'élévation, il arrive souvent que les ruines occupent un point de vue principal, et demeurent ainsi, en traversant les siècles, des lieux privilégiés.

Sur son rocher, ultime contrefort des vanils de Biffey, la tour se campe face à Gruyère et rien n'était plus simple que de correspondre par signaux avec le bourg comtal. Entre deux, la plaine large où serpente la Sarine qui s'écoule de Corbières en un flot moins paresseux, tandis que le regard inéluctablement se porte sur la masse (moles) du Moléson. Enfin à l'arrière, le village de Châtel et le lac récent (réserve artificielle de force hydraulique) donne au pays l'aspect qu'il avait perdu depuis le quaternaire! Ce lac porte le nom de Montsalvens (prononcez Montsalvan) en souvenir même de la ruine de ce château, dont le hameau voisin rappelle, en sa toponymie, l'existence.

Au pied rocheux du donjon cependant, une terrasse avancée forme une sorte de « jardin suspendu », un promontoire que les sires de l'endroit avaient clos de murailles, et qui pourra devenir une des promenades les plus admirables du pays.

Tel est le site de Montalvens, qui mérite son vocable: **Mons sylvanus**, mont des forêts. Bien avant que surgisse le château actuel, le lieu, facile à protéger, avait servi d'habitat. Tout auprès, on a trouvé jadis des objets de l'époque du bronze. Quant à l'histoire du château, il est certain que les fouilles entreprises permettront plus tard des affirmations encore prématurées.

Dès le XIIe siècle apparaît un Petrus de Montsalvan, issu d'une famille considérable que les historiens tiennent déjà pour celle de Gruyère. Lorsque la branche s'éteignit (vers 1227), le comte Rodolphe III est en effet investi sans conteste de la seigneurie; en 1274 un village s'établissait aux abords du château. Et durant la guerre que les Fribourgeois firent à la maison comtale, Montsalvens tomba au pouvoir du sire de Corbières (1281). En 1289, un traité de paix la rendit au comte Pierre II dont Rodolphe, son petit-fils, reçut l'apanage. La couronne comtale allait revenir en 1342 à leur descendant, un autre Pierre de Montsalvens, qui laissa la terre seigneuriale à son frère Jean. Plus d'un siècle et demi, en prospéra la lignée, lorsque, l'an 1500, mourut le comte éphémère François III. Jean de Montsalvens lui succède et dès lors, la seigneurie reste attachée à la couronne. De sorte que, sous Michel, quand le comté s'effondra, Montsalvens fut compris dans le lot de Fribourg, en 1554.

Le château était-il habité et par qui ? Nous ne le savons guère. Quoiqu'il en soit, les Fribourgeois le trouvèrent en si mauvais état qu'ils le restaurèrent et en refirent la toiture (1556). Le 11 décembre 1671, on renouvela l'opération, puis la bâtisse ayant perdu toute valeur militaire, leurs Excellences l'abandonnèrent à son sort, ce qui signifie, selon une loi constante et trop connue, que Montsalvens servit de carrière aux constructeurs du voisinage.

La nature heureusement vint jeter sur lui son armure protectrice. Les ronces, puis les arbres montèrent silencieusement à l'assaut, cramponnant leurs racines au moëllons entassés. Le donjon seul et une bretèche apparaissaient encore quand le groupe gruérien du Heimatschutz trouva l'oreille de celui qui s'emploie à ressusciter les vieilles murailles, comme d'autres à les détruire, M. l'architecte Probst, président de la Société des châteaux suisses. Une subvention de 500 francs du Heimatschutz, une subvention de 300 francs du Bürgerverein, puis une seconde de même importance permirent de commencer les sondages.

Un technicien, M. Paul Dupasquier, et deux ouvriers suffirent à dégager peu à peu les déblais accumulés. On abattit des arbres, la commune de Broc, propriétaire, et l'inspecteur cantonal des forêts s'employant à faciliter la tâche.

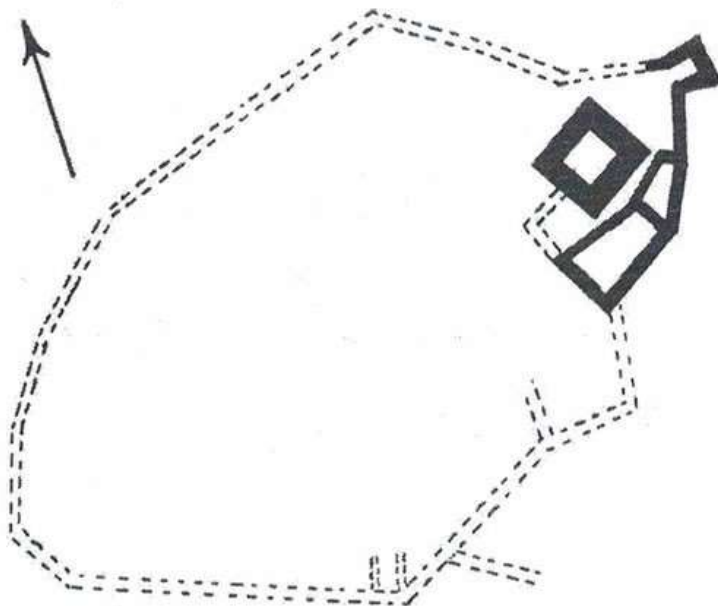
Peu à peu, maintenant, apparaît le plan primitif, la substruction des logements, celle des murs d'enceinte. L'an prochain, si comme on nous le laisse entrevoir, l'Etat vient accorder son appui financier, les murs découverts se pourront consolider, les murs enfuis se révéler, le plan archéologique d'un important château-fort se dessiner clairement. Ce sera tout profit pour les archéologues qui auront sous les yeux un système parfaitement pur, de défense militaire, sans adjonction tardive, pour les Gruériens qui auront la joie de recouvrer un monument de leur histoire pour tous ceux enfin qui aiment l'étendue et les beaux horizons.

Où l'on ne voyait que forêts, plusieurs s'étonnent de cette tour, brusquement surgie du temps qu'ils n'avaient jamais aperçue. Et nombre de curieux se portent vers Montsalvens qui ne savaient plus ce que fut Montsalvens. Curiosité de bon augure, prouvant, une fois de plus, combien le peuple suisse est fier de son passé... Pour peu qu'on lui en prépare l'accès. Signé :Henri Naef.

(tous ces textes ont été repris de diverses sources Internet, par Jean Pharisa, en août 2017)

Le plan de situation

Les parties noires indiquent les murs découverts et dégagés par les fouilles. Les parties pointillées, encore sous terre et peu visibles, sont fixées d'après le plan communal de Broc, dressé par Simon Crausaz, commissaire-géomètre en 1897. Ils marquent l'extension du grand château.



Si vous êtes intéressés par l'Histoire en général, l'Histoire locale en particuliers ou tout simplement l'amour du sol natal, je vous conseille le fascicule « MONTSALVAN » par Henri Naef, premier conservateur du Musée gruérien (1889-1967). Musée gruérien, Réf. NG 100

(Jean Pharisa, Bulle)

En voici quelques extraits....

Un acte de 1169 indique Montsalvan, un autre de 1177 Montsalvain ou un autre encore en 1180 Montsilvan. Un siècle plus tard, en 1289, on lit Mont Salvey, mais on trouve encore Monsarwain, Montserwens, Montservyn. Le terme original est clair : c'est « Mons silvanus » (montem silvanus) soit Mont de la forêt.

Sur une porte de Grandvillard (la maison du banneret) se lisent les mots gravés en 1666 : « Pierre de la Tinnaz banneret de Mont-Servant a fait bâtir cette maison ».

La bannière de Montsalvan est une grue avec l'emblème distinctif l'étoile d'or, posée en chef à dextre (en haut à droite), brisure des armoiries des comtes de Gruyères.

Le premier seigneur de Montsalvan pourrait être Pierre, fils de Dame Juliane, elle-même fille de Guillaume de Glâne, car il est cité comme « chevalier de Montsalvan » dans un accord avec l'évêque Landri de Durnes, en 1177.

En confrontant la date la plus ancienne où figure Monsalvan (1162) et celle qui convient à la fondation de la ville de Fribourg (1157), on perçoit que la construction du château et celle de la ville sont en corrélation causale. D'où la constatation que Montsalvan et Fribourg s'érigèrent simultanément.

Pierre IV vécut jusqu'en 1365. Après avoir guerroyé victorieusement contre les bernois dans le Simmenthal en 1346, il eut encore à les affronter quand ils se joignirent aux Fribourgeois, lors de la guerre où l'avait entraîné, l'an 1350, l'imprudence de son vassal Oton d'Everdes. Les fameux exploits de Clarembos et Bras-de-Fer à « Praz di Tsano », aux environs de La Tour-de-Trême, ne sont pas effacés du souvenir populaire.

La dynastie de Montsalvan se clôt avec Jacques, fils de Jean de Monsalvan. Il mourut jeune vers 1516. Dès lors, la baronnie et le comté de Gruyères ne firent plus qu'un. Michel de Gruyère reprit sa châtellenie et tout le domaine. Puis tout s'achève : comtes de Gruyère et sires de Montsalvan disparaissent à la fois. Michel dut livrer à Berne et à Fribourg aussi bien la demeure souveraine que le berceau sylvestre de ses ancêtres.

Le sommeil des siècles

Soit que le châtelain fût alors privé d'habitation digne de sa charge, soit que Leurs Excellences aient voulu éviter de nouveaux conflits entre Grandvillard et Broc, elles tinrent à remettre en état la bâtisse de Montsalvan. Le vieux fort se délabrait; il avait perdu jusqu'à ses vertus guerrières. Le 28 septembre 156, le Conseil enjoignait à son bailli de Gruyère, Antoine Krummenstoll, d'obliger les sujets à la corvée « pour la réparation du donjon de Montsarvens ». Les Brocois qui

n'en avaient nulle envie, et désiraient sans doute conserver chez eux la prérogative de la justice, se rebiffèrent, et le bailli n'osait pas y aller trop vigoureusement. Mais un ordre péremptoire lui parvint en octobre: les Souverains Seigneurs n'admettaient pas de récalcitrants qui, en vertu de leurs franchises, s'insurgeassent contre les «nouveauautés»! Force leur fut; sous peine de cent livres d'amende, d'avoir à recouvrir la tour d'une toiture. Le bon temps du comte Michel où l'on se payait d'un sourire était passé.

Il y a toute apparence que le château ait de nouveau servi, quelque temps au moins. Mais nous ignorons trop les avatars de la châtelainie qu'avait dirigée Christophe de Gruyère, le dernier descendant des Glâne, pour vaticiner.

Durant près d'un siècle, le bâtiment domanial resta vide et sans attribution. Comme on ne l'entretenait plus, les dégradations s'accéléchèrent: il fallut, le 11 décembre 1671, que le gouvernement prit une décision. Deux projets furent discutés: ou la restauration ou la démolition. On en choisit un troisième, intermédiaire; le donjon sera conservé, mais la couverture - évidemment défectueuse - sera remplacée par un toit plat, et les sujets assumeront les charrois.

Le procédé économisait de beaux matériaux. Selon François Bourquenoud - et bien que la preuve documentaire n'en soit pas assurée - les tuiles de l'ancien toit à pans coupés auraient été coiffer le château de Corbières. Dès lors les broussailles envahirent Montalvan, tandis que ses pierres servaient aux constructions du voisinage.

Cependant, écrit en 1864 l'archiviste Chassot, le Gouvernement continua à faire acte de propriété, ce qui est constaté par les Grosses de 1680 et; 1745. Depuis lors, ni les Manuaux, ni les états généraux des propriétés du canton, dressés en 1807 et 1828 ne font mention de ces ruines et dépendances.

Le 26 janvier 1829, en revanche, le protocole du Dicastère des Finances porte la mention suivante: «Caille Joseph, de Chatel Crésuz, demande à acheter l'ancien chateau de Montsalvens avec un lambeau de terrain y attenant. » En conséquence, le commissaire général eut mandat de contrôler les superficies et de vérifier si le gouvernement était réellement propriétaire. Personne n'en savait plus rien. Le 6 février, déclara l'officier civil, «il appert que cette mesure est la propriété du gouvernement, puisque dans la Grosse de 1645 par Odet et 1612 par Castella, ces limites sont déterminées devers le soleil couchant par le chemin public, devers vent par les vestiges de la muraille du Resat et devers occident par le bois nouvellement déboisé des hoirs André ». Et le commissaire' de conclure par cette sage opinion: « Il serait du reste facheux de vendre des ruines, qui peuvent ouvrir une marge intéressante à l'historien »

En conséquence, le receveur de la Gruyère reçut mission de faire l'inspection des lieux et de vérifier les confins. La requête de Joseph Caille ayant été écartée, cinq ans passèrent; la commune de Broc se mit alors sur les rangs. En août. 1834, elle demandait au Conseil d'Etat l'autorisation d'aliéner le terrain où l'on voit les ruines du château de Montsalvens ». Sur quoi le commissaire général fut requis de fournir des renseignements fonciers et le département de l'Intérieur de dresser rapport.

Avant toute chose, le «Dicastère » invita la commune à indiquer « sur quoi elle fondait son droit de propriété » (arrêté du

L'affaire fut reprise le 28 septembre: «Dans l'impossibilité sans doute de pouvoir justifier ce droit, la commune de Broc a trouvé à propos de retirer sa pétition sans répondre absolument à la demande qui lui a été adressée. Dans cet état de choses, le conseil de l'Intérieur trouve que ce n'est pas le cas de s'occuper de cette demande, attendu, qu'elle tombe d'elle-même, mais qu'il faut informer le conseil, des Finances, afin qu'il puisse, s'il y a lieu, pourvoir aux intérêts de l'Etat ».

Le Conseil d'Etat adopta ce point de vue et transmit le dossier le 3 octobre, au conseil des Finances. Le commissaire général fut prié par celui-ci, le 11 octobre, de compléter son rapport du 15 août et d'établir «quelles sont les limites du terrain, qui appartient au Gouvernement autour des ruines du chateau de Montsalvens ».

Le 25 octobre, nouvelle séance au siège des Finances où les compléments du commissaire général furent examinés. Bien que ni les plans ni les grosses n'indiquent exactement les limites de cette propriété de l'Etat, il constate qu'elle se trouve renfermée entre la gîte dite de Bataille à l'ouest et au nord, et le chemin tendant à Charmey, au sud et devers orient ; de plus que les propriétés de la commune de Broc sont situées au-dessous du chateau Montsalvens, mais ne touchent nullement ses dépendances».

« Afin de parvenir à quelques découvertes touchant l'étendue et les bornes du terrain dont il s'agit », il fut décidé de recourir «à l'Administration des biens du Vénérable Collège de St-Michel du fief duquel le territoire environnant se trouve, mouvant, et on la prie de bien vouloir indiquer, d'après les plans et les rentiers qui doivent exister entre ses mains, quelles sont les limites de la Gîte de Bataille appartenant à l'hoirie de Jean Andrey).

L'administration du Collège ayant gardé le silence, l'archiviste d'Etat François Chassot entreprit à son tour 'la recherche, sans succès d'ailleurs, dans les archives de St-Michel dont il avait reçu le dépôt. Il s'y trouvait entraîné par une requête qui, cette fois, devait aboutir. En mai 1864, la commune de Broc était en effet revenue à la charge, et le Conseil d'Etat se laissera fléchir. Le 17 novembre de la dite année, le Grand Conseil ratifiait «la convention passée entre l'Etat et le Conseil communal de Broc tendant à céder à cette commune une pièce de terre et le château de Montsalvens pour le prix définitif de 500 fr. » Ce n'était pas cher. Mais c'était tant mieux, car nul ne saurait se montrer plus respectueux du site que l'actuel propriétaire. Broc conserve en vénération les restes d'une forteresse dont il avait jadis reçu la garde, et ses autorités ne cessent de témoigner leur bienveillant intérêt aux travaux entrepris aujourd'hui.

Histoire du tir « Le Giron de Montsalvens »

En 1964, Georges Chollet, président des Carabiniers de Broc, décide d'organiser un nouveau concours de tir régional. Il s'agit du « Giron de Montsalvens ». Il voulait lancer un défi aux tireurs de la vallée de la Jogne. Il cherchait un donateur pour un challenge à mettre en compétition.

Il va le trouver en la personne d'Aimé Jaquet, propriétaire et tenancier de l'Hôtel de La Grue, à Broc, mais à la condition qu'Estavannens (son ancienne société de tir) fasse partie de l'organisation. Georges accepte et me téléphone en me demandant si j'étais d'accord d'assumer la charge de secrétaire. J'accepte. Le premier tir a lieu en 1965. 7 sociétés concourent lors de cette première année.

Après une ou deux années, Grandvillard demande son adhésion. L'argument avancé par Ernest Jaquet, président, est le fait que Grandvillard faisait jadis partie de la bannière de Montsalvens. L'historique est analysé et discuté en comité. Celui-ci accepte l'arrivée de Grandvillard.

Puis Enney, Le Pâquier et enfin toutes les autres sociétés entrent à leur tour dans le Giron. L'histoire de la bannière de Montsalvens est reléguée au second plan. La participation prime sur l'histoire.

Mais comment poursuivre, si l'hémorragie des effectifs se poursuit ?

Jean Pharisa, Bulle, secrétaire fondateur